



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAODINAIRE

**Date & Lieu :** 26 novembre 2020 au siège du CCM-CI  
**Heure de début :** 14 h 19 mn **Heure de Fin :** 16 h 00 mn  
**Présence Effective :** Personnes  
**Président de Séance :** Dr. AMETHIER Solange

### **Quorum : 16 / 25**

Nombre de Personne du Secteur Public : 05  
Nombre de Personne du Secteur Privé : 01  
Nombre de Personne de la Société Civile : 07  
Nombre de Personne des PR : 01  
Nombre de Personnes des Populations Clés : 01  
Partenaires Bilatéraux / Multilatéraux / Observateurs : 02  
Equipe Pays du Fonds Mondial : 01  
LFA : 00  
Personnel Secrétariat Permanent CCM-CI :  
Autres membres du CCM-CI (suppléants – Invités) : 05

### **Préambule :**

La session a débuté par la vérification et la notification de l'atteinte du quorum annoncé à quatorze (14) en présentiel et par visioconférence deux (02) soit au total 16 /25 membres.

Après cette vérification du quorum, Mme la Gestionnaire du portefeuille a bien voulu situer le cadre de la rencontre. Le Fonds mondial met à la disposition des pays des montants complémentaires vu qu'après les premières subventions, d'autres montants étaient encore disponibles pour intensifier la lutte en mettant l'accent sur le dépistage et la prise en charge de la COVID 19.

La date limite de soumission de ces demandes complémentaires est fixée au 26 novembre 2020.

Quant à Mme la présidente, elle a remercié toutes les parties prenantes ayant contribué à la rédaction de la demande de financement C19RM complémentaire et a signifié que le Comité C19RM au Fonds mondial a adopté une nouvelle approche d'investissement afin de "compléter" les demandes de financement déjà approuvées pour le C19RM pour un certain nombre de pays prioritaires et dont la Côte d'Ivoire fait partie.

L'objectif de ce financement complémentaire est d'optimiser les chances de succès pour les différentes subventions pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et que les efforts dans ce sens ne soient point entravés par cette nouvelle pandémie de la COVID-19.

La Côte d'Ivoire est en mesure de demander des fonds supplémentaires pour un montant total équivalent à 4% maximum de son montant d'allocation 2020-2022, c'est-à-dire jusqu'à plus de dix millions de dollars (10.212,694) soit plus de cinq milliards de nos francs (5.628.828.425 francs CFA).

Elle a tenu à signifier la reconnaissance du CCM-Côte d'Ivoire à toutes les parties prenantes pour tous les efforts consentis qui sont considérés à leur juste valeur. Elle souhaite des échanges fructueux au cours de cette session extraordinaire de l'Assemblée Générale qui devrait aboutir à l'amélioration de la demande et à son endossement pour sa soumission dans le respect des délais.

Sur ce, Mme la Présidente du CCM-Côte d'Ivoire, Dr. AMETHIER Solange a procédé à l'ouverture de la session.

### **1. ORDRE DU JOUR**

- 1- Présentation de l'agenda
- 2- Mot de la Présidente du CCM Côte d'Ivoire
- 3- Gestion du conflit d'intérêt
- 4- Approbation du PV de l'AG du 31 août 2020
- 5- Présentation de la demande de financement C19RM Complémentaire du FM
- 6- Endossement de la demande de financement Complémentaire
- 7- Divers

L'ordre du jour proposé à l'assistance n'a pas connu d'amendement. Il a donc été adopté à l'unanimité.

### **2. Gestion des cas de conflit d'intérêt**

Suite à l'interpellation de Mme FLORIANE BOURGEARD au nom de tous les partenaires Techniques et Financiers, aucun cas de conflit d'intérêt n'a été déclaré conformément à l'ordre du jour de la rencontre.

### **3. Approbation du PV du 31 août 2020**

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 Août 2020 partagé par Email a été approuvé par l'ensemble des membres présents dans sa version ayant intégré toutes les observations et avis faits par courriel.

### **RECOMMANDATION**

Finaliser le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 31 Août et le mettre en ligne.

### **4. Présentation et endossement de la demande de financement du dispositif de riposte à la COVID 19 (C19 RM) Complémentaire**

Dr. SEM Kroa, Chargé de programme GAS qui a fait la présentation a signifié que toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre du C19RM et les acteurs terrains ont été associés à l'écriture de la demande de financement complémentaire.

Cette demande complémentaire a pour but de combler les gaps enregistrés lors de la première soumission. Ainsi les besoins identifiés sont:

Pour le PNLT, les acquisitions sont essentiellement en Equipement de Protection Individuel et de Gene Xpert d'un montant de 1.205.004 euros.

Pour Save The Children, un montant de 1.910.167 euros sera dédié à l'acquisition d'EPI.

Concernant ALLIANCE Côte d'Ivoire et l'UCP, il s'agira d'un appui technique par le recrutement d'un consultant devant accompagner le PR Communautaire et les PR nationaux dans la mise en œuvre et la documentation du C19RM.

Ce besoin en Assistance Technique se justifie par la charge de travail liée à la clôture du NFM2 et au démarrage du NFM3. Les deux structures bénéficieront chacun d'un montant de 12.196 Euros.

Pour le PNLS, le montant de 933.166 Euros couvrira les besoins en EPI et de certaines activités spécifiques.

Le Programme National de prise en charge des Orphelins et Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH SIDA (PNOEV) du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MFFE) porté par le PNLS bénéficiera d'un appui en EPI des activités d'un montant de 349701 Euros pour couvrir les besoins des acteurs sociaux impliqués dans la lutte.

L'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) porté par le PNLS également bénéficiera d'un montant de 1.718.697 Euros pour l'acquisition des tests de diagnostics rapides et antigéniques. A cela s'ajoute le coût de la gestion des déchets d'un montant 37.620 Euros.

Au total, tous les besoins s'élèvent à 6.178.747 Euros soit 4.053.103.775 Francs CFA. Le montant de la subvention complémentaire octroyé à hauteur de 10.212.694 Dollars n'a pas été atteint.

A la suite de cette présentation, les échanges ont porté sur :

- L'expression des besoins, selon certains membres du CCM-CI, le PR Alliance Côte d'Ivoire n'a prévu qu'un appui technique. Faut-il comprendre que les besoins en EPI pour les activités communautaires ont tous déjà été couverts ?

Comme réponse il a été dit que les besoins du PR ont été pris en compte dans la première demande de financement et l'assistance technique viendra garantir le succès de la subvention C19RM afin de capitaliser les acquis de cette subvention.

- Au niveau du PNLS, la question de la reprise des groupes d'auto-support a été remise sur la table, toutefois, des dispositions afin de prévenir la COVID19 doivent être prises en compte d'où la nécessité de saisir cette opportunité d'acquisition des EPI

Ce besoin a été pris en compte dans la présente demande complémentaire pour permettre la mise en œuvre des activités d'auto-support.

- Les membres de la société civile se sont interrogés sur les raisons de la non-atteinte du plafond de financement octroyé alors que les besoins sont énormes ; dans plusieurs centres de santé, le manque de matériel crée une démotivation et une méfiance vis-à-vis des patients, cela explique la réduction de la fréquentation des centres de santé ; les communautaires souhaiteraient que les montants restant servent également à la mise à disposition de kits alimentaires pour les personnes vulnérables et que la communication autour de la COVID19 soit intensifiée.

Un échange a également eu lieu sur l'utilisation des tests antigéniques à diagnostic rapide.

- Interrogé sur l'utilisation attendue d'un tel volume de TDR de la COVID 19, le PNLS a indiqué vouloir dépister de manière proactive toute la file active des patients PVVIH et atteints de TB tous les 3 mois d'où le chiffre du volume pressenti.

Mme Bougeard a fait remarquer que cette utilisation pressentie n'était :

- 1) Pas intégrée à ce jour dans la stratégie nationale de diagnostic, qui n'est pas encore connue concernant les TDR antigéniques
- 2) Que le dépistage proactif du COVID chez les personnes vulnérables constituait un changement de paradigme par rapport à l'organisation actuelle du dépistage (base volontaire) et qu'il faudrait donc

expliquer les modalités de déploiement et de formation pressenties pour les acteurs qui utiliseront ces tests.

Mme Joubert a ensuite souligné l'importance du narratif permettant de comprendre les hypothèses et les modalités de mise en œuvre de ce volet sur les tests.

Elle a rappelé que le Fonds Mondial n'attendait pas que les TDR antigéniques soient utilisés pour les PVVIH ou les patients atteints de TB spécifiquement mais que l'objectif de ces tests était de venir en appui à la stratégie nationale de dépistage en Côte d'Ivoire.

A la demande donc des membres du CCM-Côte d'Ivoire, Mme la gestionnaire du portefeuille a octroyé un délai complémentaire de 24 heures afin que toutes les observations issues de cette AG soient intégrées à la demande complémentaire du C19RM. Elle souhaite également qu'en plus du fichier Excel du canevas du Fonds mondial présenté au cours de cette AG, des documents pour une meilleure compréhension des activités présentées soient également transmis. Il s'agira de joindre également un narratif et le rationnel pour certaines activités proposées.

Il faudra tenir de l'évolution de la stratégie nationale de dépistage, le présenter à l'équipe C19RM du Fonds mondial afin d'aider à la compréhension, à la prise de décision et à l'analyse de la demande de financement. Il faudra également expliquer comment les directives nouvelles en matière de prise en charge de la COVID19 s'intègrent dans les stratégies nationales.

En vue de prendre en compte toutes les préoccupations de l'Assemblée Générale, une séance de travail a été convoquée pour le vendredi 27 novembre 2020 à partir de 9 heures au CCM-CI. Le Secrétaire Permanent a sollicité l'implication de toutes les parties prenantes afin de mettre à disposition des données et des documents nécessaires. Il a également sollicité la présence des points focaux de certaines structures détenant les informations nécessaires pour faciliter l'élaboration des documents à élaborer. Il a invité tous les communautaires à se joindre au groupe de rédaction.

Sous réserve de la prise en compte des nouvelles activités et des observations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 novembre 2020, le vote pour l'endossement a donné les résultats suivants :

Pour l'endossement : 15 / 16 membres participants à la rencontre

Contre l'endossement : 00 / 16 membres participants à la rencontre

Abstention : 01 / 16 membres participants à la rencontre

#### RECOMMANDATION

- Faire endosser la demande de financement C19RM par tous les membres
- Organiser une séance de travail pour la finalisation de l'écriture de la subvention le vendredi 27 novembre 2020
- Transmettre la dernière version de la demande à tous les membres du CCM-CI

## 5. Divers

- Il a été demandé aux membres de bien vouloir procéder au remplissage et à la signature des formulaires de la politique de déclaration et de gestion des conflits d'intérêt ainsi que les formulaires d'évaluation du Secrétariat Permanent à transmettre au plus tard le 04 décembre 2020.
- Une Assemblée Générale Ordinaire sera organisée le 09 décembre 2020 de 09 heures à 17 heures. Cette Assemblée Générale sera consacrée à la revue des programmes du NFM2.
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2020, la Journée Mondiale de lutte contre le Sida (JMLS) se tiendra à Port-Bouët. Elle démarrera le 29 novembre avec le village communautaire qui ouvrira ses portes. Le thème national de la JMLS 2020 est « Solidarité Nationale, Responsabilité Partagée » avec comme slogan est « engagés pour l'élimination du sida ». Le CCM aura un stand au village communautaire.

Après ces informations diverses, Mme la Présidente a tenu à remercier tous les participants à cette rencontre dont les contributions permettront de produire une demande de qualité. Elle a encouragé tous les acteurs présents à participer à la rencontre du lendemain.

Rédigé le : 26 novembre 2020

Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé par l'AG en ligne le Lundi 30 novembre 2020

**Dr. AMETHIER Solange**

